



71, rue St-Jean-Bosco  
Gatineau Québec J8Y 3G5  
Tél : 819-777-8662 Téléc : 819-777-1594

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)  
tenue le 28 mars 2019 à 18h00

## Participants

### Sont présents :

Louise Beauchamp, directrice	Geneviève Michon, parent
Pascale Bissonnette, personnel de soutien	Jean-Marc Mogé, responsable service de garde
Caroline Lessard, parent	Émilie Turcotte, parent et représentante EHDAA

### Sont absents :

Julien Cauchon, enseignant  
Marie-Eve Dufresne, parent  
Jean-Nicolas Paul, parent et représentante au comité de parents

## Ouverture de la séance

Mme Lessard vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h05.

### 1. Préliminaires

#### 1.1 Période d'intervention du public

M. Christian Coderre vient nous parler de l'entreprise de sa conjointe, Mme Jessica Chartrand, Le Villageois Traiteur-Boite Santé. Adoption de l'ordre du jour

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### C.E. 28-03-001

M. Jean-Marc Mogé propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 4.1 - annulation d'une activité
- Varia - activité annulée

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

#### 1.3 Courrier du CÉ

Aucun courrier.

#### 1.4 Adoption du procès-verbal janvier 2019

##### **C.E. 28-03-002**

Mme Émilie Turcotte propose que le procès-verbal soit adopté avec la correction de l'épellation au point 3.9 Rapport du CSSS.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

#### 1.5 Adoption du procès-verbal février 2019

##### **C.E. 28-03-003**

M. Jean-Marc Mogé propose que le procès-verbal soit adopté avec la correction au point 2.2, ajout des classes spécialisées.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

#### 1.6 Suivi au procès-verbal (agendas)

Aucun suivi concernant les agendas.

### 2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

#### 2.1 Cadre budgétaire

##### **C.E. 28-03-004**

Considérant que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant la présentation du cadre budgétaire 2019-2020 effectuée par la direction de l'établissement ;

Il est proposé par Mme Pascale Bissonnette, appuyée par Mme Geneviève Michon que le Conseil d'établissement recommande l'adoption du cadre budgétaire 2019-2020 de la CSPO, tel que présenté.

**Proposition approuvée à l'unanimité.**

## 2.2 Activités à l'extérieur de l'école

### C.E. 28-03-005

Mme Pascale Bissonnette propose d'approuver les sorties suivantes :

9 avril 2019 - Maison de la culture - élèves du groupe 073

9 mai 2018 - Centre des sciences - élèves du groupe 073

19 juin 2019 - Upper Canada Village - élèves du 2<sup>e</sup> cycle

**Proposition approuvée à l'unanimité.**

## 3. Points de discussion ou d'information

### 3.1 Ouverture du service de garde / rentrée progressive 2019-20

Le service de garde ouvrira ses portes les 28-29-30 août 2019. Pour les maternelles, le service de garde sera ouvert à partir du 9 septembre seulement.

### 3.2 Projet éducatif ébauche finale

Mme Louise Beauchamp présente l'ébauche finale du projet éducatif. Les membres du comité pilotage sont : Mme Louise Beauchamp, Mme Pascale Bissonnette, M. Julien Cauchon, Mme Monique Desjardins, Mme Caroline Lessard, M. Jean-Marc Mogé et Zuvena Walters.

### 3.3 Ménage

Nous avons un nouveau concierge le soir, Patrick. Tout va bien.

### 3.4 Construction

Mme Caroline Lessard a envoyé un message à Mme Caroline Sauvé concernant les suivis des rénovations. Un employé des ressources matériels sont venus faire le tour de l'école afin de constater à nouveau ce qui n'a pas été fait. Mme Lessard a envoyé un deuxième courriel car elle n'avait pas de nouvelle. Toujours aucune réponse. Mme Beauchamp reste positive et à la demande des parents, elle fera parvenir une liste complète des travaux à effectuer.

### 3.5 Réception don de Monsieur Jocelyn Blondin

M. Jocelyn Blondin un chèque de 500\$. Les fonds ont été déposés à la CSPO pour le projet cour d'école.

### 3.6 Dates d'inauguration du sentier - phase II

Le 27 mai prochain, le sentier de Monsieur Emmanuel sera inauguré. Nous inviterons la famille de M. Emmanuel Despax, M. Crevier et des membres du comité vert.

### 3.7 Listes d'effets scolaires

Lorsque le projet de loi officiel sera déposé, nous approuverons les listes d'effets scolaires 2019-2020.

### **3.8 Fonds à destination spéciale**

Le document des fonds à destination spéciale a été mis à jour. Le montant du spectacle de Madame Sacoche sera environ 850\$.

### **3.9 Projet sculpture**

L'artiste M. José Guénette a remis en janvier dernier les détails de l'œuvre d'art. Des modifications ont été faites :

- Dimension : 6 pieds x 5 pieds
- Matériaux utilisés : Acier et béton
- Coût de l'œuvre : 1 900\$

Ce montant comprend la fabrication, les matériaux, ainsi que l'installation. Le tout sera approuvé au prochain CE. Mme Beauchamp informe les membres qu'il y aura également une plaque commémorative.

### **3.10 Marchethon : date à déterminer**

Le marchethon aura lieu le 24 avril prochain. Les feuilles des commanditaires ont été envoyées aujourd'hui (28 mars) et la feuille qui contient les informations sera envoyée aux parents demain car le réseau ne fonctionnait pas en fin de journée. Le prix de participation sera encore une fois cette année, une bicyclette.

## **4. Mots de la direction et sdc**

### **4.1 Du service de garde : kermess**

Lors du BBQ annuel, M. Jean-Marc Mogé et son équipe s'occuperont de l'organisation de la kermess. Il y aura peut-être une ou deux structures gonflables. Cela reste à confirmer. Les éducateurs du service de garde ont mentionné à M. Mogé qu'ils aimeraient remplacer la sortie à Aylmer, en vélo. Ils préfèrent une sortie au Mt-Cascade. M. Mogé propose aux parents une sortie au parc Moussette. Les parents acceptent ce changement à l'horaire.

### **4.2 De la Direction**

Puisque les parents du CE ont demandé que les travaux dans la petite cour soient effectués au début du printemps, Mme Beauchamp a pris la décision d'enclencher les démarches. Le devis reçu de la compagnie Jambette est de 212,45\$. Elle informera la CSPO de sa décision. Les membres du conseil expriment leur contentement.

#### Portait actuel prévu pour 2019-2020 :

Présc 5 ans : 3 groupes

1<sup>re</sup> année : 3 groupes

2<sup>e</sup> année : 3 groupes

3<sup>e</sup> année : 2 groupes

4<sup>e</sup> année : 2 groupes

3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> : 1 groupe

5<sup>e</sup> année : 3 groupes

6<sup>e</sup> année : 3 groupes

Classes spécialisées : 3 groupes

Afin de souligner l'artiste qui a fait don de la Perdrix, une plaque sera installée près d'elle.

**5. Varia**

Suite à la sortie (pièce de théâtre - élèves de la 3<sup>e</sup> année) qui a été annulée, Mme Geneviève Michon exprime sa déception. Mme Beauchamp explique que la situation était hors de son contrôle puisque le problème était au niveau du transport. La compagnie remettra un montant de 50\$ (dédommagement). Mme Michon aurait aimé qu'un message soit envoyé aux parents afin de savoir quoi répondre à sa fille qui était très déçue de la situation. Mme Beauchamp mentionne qu'un message sera bientôt envoyé aux parents car des démarches ont été entreprises afin de remplacer cette sortie. Les recherches ont permis de trouver une pièce de théâtre au Centre national des Arts. Elle rappelle que les frais de cette sortie provenaient du montant alloué par la mesure des sorties culturelles. Les frais pour la sortie au CNA seront couverts par l'école.

**6. Levée de l'assemblée**

Mme Émilie Turcotte propose la levée de l'assemblée à 20h08.

**7. Mots des représentants et invités**

**7.1 Du comité parents de la CSPO**

Absente.

**7.2 Du comité EHDAA**

Mme Émilie Turcotte demande si elle doit envoyer ce qu'elle reçoit par courriel. Mme Beauchamp l'invite à le faire. Mme Turcotte mentionne qu'elle a envoyé le document concernant les explications d'un plan d'intervention.

**7.3 De l'OPP**

Mme Mélanie Cléroux est absente.

**7.4 Du commissaire**

Absent.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par : Pascale Bissonnette

---

Caroline Lessard  
Présidente du Conseil d'Établissement

---

Louise Beauchamp  
Directrice de l'École St-Jean-Bosco